

## **Juriste (1 poste)**

### **Définition**

Le titulaire du poste sera chargé de mener des travaux concernant :

1. l'instruction de règlements de différends, de procédures de sanctions;
2. la rédaction de décisions et avis de l'Autorité.

Il sera amené à échanger régulièrement avec les opérateurs télécommunications.

### **Compétences associées**

Savoir réagir rapidement en proposant des solutions

Etre capable de hiérarchiser les urgences et les échéances

Comprendre et développer des raisonnements formels et abstraits.

### **Formation et expérience**

Ce poste est ouvert aux candidats de nationalité mauritanienne, des deux sexes, âgés de 40 ans, au plus, et justifiant d'un niveau bac + 5 au minimum, en sciences juridiques. De bonnes connaissances en ingénierie des réseaux (télécommunication, électricité, eau, etc.).

Le candidat doit maîtriser les aspects techniques et juridiques liés aux déploiements et à l'exploitation des réseaux dans un des domaines précités.

Il doit également disposer de bonnes capacités de rédaction (en arabe ou en français), de synthèse et de présentation.

Le candidat doit avoir une maîtrise parfaite des outils informatiques (Excel, Word, PowerPoint, etc.).

### **Lieu d'exercice de l'activité**

Nouakchott ou tout autre endroit par nécessité de travail

### **Langues**

Arabe, français, anglais.